Une « forêt » de prêles

Publié le 19.02.10 | Par Gilles Camus, Michel Delarue

Cette brève montre l'aspect des prêles actuelles, en précise la classification et indique les différences morphologiques entre les espèces actuelles et celles présentes au Carbonifère.

L'image ci-dessous, que l'on pourrait croire tirée d'un documentaire fiction sur les dinosaures, est en réalité une photographie actuelle de prêles poussant au Jardin des Plantes de Paris.



Figure 1 - Une « forêt » de prêles

Auteur(s)/Autrice(s) : Michel Delarue – Licence : Pas de licence spécifique (droits par défaut)

Les prêles appartiennent au genre *Equisetum*. Ce genre et les espèces qui le composent sont les uniques représentants vivants du phylum des Sphénophytes ou Equisétophytes, qui apparaissent comme des synonymes.

Classification :	• Phylum • Classe • Ordre • Famille • Genre	*Equisetophyta* *Equisetopsida* *Equisetales* *Equisetaceae* *Equisetum*

Il s'agit de plantes à rhizomes, avec une tige creuse, les feuilles en verticille sont soudées en gaine à la base, l'épiderme est incrusté de silice (elles ont été utilisées comme abrasif ou pour nettoyer les casseroles !).

Notons que le phylum des *Sphenophyta* était représenté au Carbonifère par d'autres espèces dont certaines, comme les *Calamites*, pouvaient mesurer 18 mètres de haut.
Les prêles actuelles sont herbacées, celles photographiées ci-dessus ne dépassent pas une soixantaine de centimètres.

CRÉDITS

AUTEUR(S)/AUTRICE(S)

Michel Delarue

Directeur du service BioMédia de l'UPMC.

AUTEUR(S)/AUTRICE(S) ET MISE EN LIGNE

Gilles Camus

Professeur agrégé de SVT. Il a été le responsable éditorial du site Planet-Vie de 2004 à 2016.

LICENCE DU TEXTE DE L'ARTICLE

VOIR MENTIONS LÉGALES